

# MANDAT

L'entreprise :

Domiciliée :

N° de l'entreprise :

Dont le numéro de client de la UWXC est :

Autorise l'agence genevoise de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident à faire parvenir à la Caisse de compensation bâtiment & gypserie-peinture, AVS N° 66.2, sise rue de Malatrex 14, 1201 Genève, une attestation concernant le paiement de ses primes d'assurances échues, et à l'informer ultérieurement en cas de retard dans le paiement de primes venant à échéance.

Cette autorisation est permanente, sous réserve de révocation par lettre recommandée adressée à :

*Suva Genève  
Rue Ami-Lullin 12  
Case postale 3850  
1211 Genève 3*

et à :

*Caisses de compensation  
bâtiment & gypserie-peinture  
Rue de Malatrex 14  
1201 Genève*

Timbre de l'entreprise

Fait à : .....

Le : .....

Signature : .....